

Image not found or type unknown



Nuissances du a l'occupation d'un lot par dentiste

Par **lyly1605**, le **28/01/2013** à **09:17**

Bonjour
coproprietaire d'une petite copropriete (3 lots) nous avons par email simple (sans signature electronique) a un locataire pour qu'il exerce son activité professionnelle avec sa promesse verbale qu'il realise les travaux d'isolation necessaires
les travaux ont commencé il semble ne plus vouloir respecter ces engagements
Quel recours avons nous? le reglement de copropriete (usage bourgeois) précise la tolerance d'activités sous reserve de nuisances
MAIS le mail que nous avons fait va t il nous handicaper?
merci